



République et canton de Genève

Commune de Cologny

Dans sa séance du 10 mai 2017, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

### **le Conseil municipal a élu**

les membres suivants afin de constituer le Bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2017 au 31 mai 2018 :

Président du Conseil : Richard LEFEBVRE

Vice-Président du Conseil : Pascal HORNUNG

Premier Secrétaire du Conseil : Georges KALEAS

Deuxième Secrétaire du Conseil : Catherine CHAPPUIS MAROTTA

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 29 juin 2017.

Cologny, le 18 mai 2017

Le Président du Conseil municipal :

Alain GERVAIX